



// Dossier  
**Accueils de loisirs,**  
le plein d'activités !

MEILLEURS  
VŒUX 2017 !



4  
>  
9

## actualité

- 4 // Présentation du projet Neypic
- 5 // Ram Nord : des tout-petits s'initient au cirque
- 6 // Un label ÉcoQuartier pour Daudet
- 7 // Les jeunes face aux outils numériques
- 8 - 9 // Conseil municipal du 13 décembre  
Conseil métropolitain du 16 décembre



10

## plus loin

- // Amélie Imbert, maître de conférences  
à la faculté de droit de l'université Grenoble-Alpes



11

## en mouvement



14

## dossier

- // Accueils de loisirs, le plein d'activités !



18

## expression politique



21

## portrait

- // Guillaume Brugièregarde,  
quatre mois au Bénin



22

## culturelle

- 22 // Festival Hip-hop don't stop à L'heure bleue
- 23 // Un an à l'Espace culturel René Proby



24

## active

- // Le GSMH-Guc handball labellisé école d'arbitrage  
Réparer plutôt que jeter avec Repair café



25

## en vues

- // Des fêtes de fin d'année féeriques et lumineuses



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.



Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



“  
Aujourd'hui,  
Saint-Martin-d'Hères,  
deuxième ville  
du département,  
n'est plus une simple  
périphérie, mais bien  
un cœur de métropole.”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex  
Tél. 04 76 60 74 03 - [www.saintmartindheres.fr](http://www.saintmartindheres.fr)

Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Nathalie Piccarreta  
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Danielle Maurel-Balmain, François Roquin, Salima Yediou  
Mise en page Emmanuelle Piras, Gilbert Quiais, Laurène Siméan Photos  
Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.

Courriel [nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr](mailto:nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr) Dépôt légal 06.01.17 Imprimerie  
Technic Color - Tirage : 19 600 exemplaires. Publicité : 04 76 60 90 19.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire  
[saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr)



# « Belle et heureuse année 2017 »

**Après sa présentation lors de la conférence de presse du 13 décembre dernier, le projet Neyrpc suscite beaucoup de réactions. Qu'en est-il exactement ?**

**David Queiros** - Il s'agissait, lors de cette conférence de presse, de présenter une évolution du projet initial, qui consiste avant tout à renforcer son intégration architecturale. Le projet Neyrpc, situé au cœur du réseau de transports grenoblois, relèvera plusieurs défis : créer un véritable pôle de vie moderne et attractif ; requalifier le site historique en respectant la mémoire industrielle ; avoir une dimension urbaine et architecturale de qualité, respectueuse de l'environnement. Il constitue une étape de la mutation de l'avenue Gabriel Péri.

Je peux comprendre les interrogations voire les craintes exprimées, mais je le réaffirme, il y a de la place pour tous. Toutes les autorisations d'urbanisme commerciales ont été obtenues et le projet Neyrpc est reconnu d'utilité publique. Si l'on veut construire une métropole forte, alors il y a nécessité de porter des projets novateurs, innovants, ambitieux. Neyrpc s'inscrit dans cette veine. L'attractivité de la métropole passe par le dynamisme de tous ses territoires et la valorisation de sa diversité urbaine. Et aujourd'hui, Saint-Martin-d'Hères, deuxième ville du département, n'est plus une simple périphérie, mais bien un cœur de métropole.

**Le 8 décembre, vous étiez invité au ministère du Logement et de l'Habitat durable afin de recevoir le label écoquartier pour l'écoquartier Daudet. Une belle reconnaissance ?**

**David Queiros** - Oui, une belle reconnaissance et une vraie fierté pour Saint-Martin-d'Hères ! C'est au terme d'une

sélection sévère que la ville vient de se voir décerner le label écoquartier pour l'écoquartier Daudet, que m'a remis Madame Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable.

Par ce label, le ministère a validé la démarche politique de la ville dans la mise en œuvre d'un urbanisme durable. L'écoquartier Daudet se voit reconnaître sa contribution aux engagements internationaux dans l'accord de Paris. Il est un exemple de la capacité d'innovation et d'adaptation de Saint-Martin-d'Hères. La majorité municipale confirme ainsi son engagement dans les politiques environnementales toujours plus respectueuses et sa volonté d'offrir aux Martinéroises et Martinérois un cadre de vie attractif, accessible et de qualité. En respectant l'équilibre entre social, économie et environnement, l'écoquartier Daudet répond pleinement aux grands enjeux écologiques.

**En cette fin d'année, la ville a de nouveau brillé de mille feux et a proposé de nombreuses animations. Que pouvez-vous nous en dire ?**

**David Queiros** - Les fêtes de fin d'année restent des moments privilégiés et il est important pour nous de permettre aux Martinérois, petits et grands, de s'octroyer une part de rêve et de magie et de leur offrir des temps conviviaux et de solidarité. C'est pourquoi, cette année encore, la ville s'est parée de lumière grâce aux illuminations ; le père Noël a donné rendez-vous aux enfants dans chaque quartier ; les colis et repas des anciens ont permis échange et partage et le marché de Noël a connu un franc succès. Merci aux associations, merci à tous pour la réussite de ces instants festifs.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une belle et heureuse année 2017 !

# Neyrpic : un nouveau cœur de ville

“ Les halles actuelles seront  
rénovées, nous allons réutiliser  
tous les matériaux présents sur  
le site, nous garderons l'existant ”

Gérard Sellier, architecte Maison Édouard François

Le maire, David Queiros, et Maurice Bansay, président d'Apsys\* ont présenté la dernière version du grand projet urbain Neyrpic, lors d'une conférence de presse. Un programme ambitieux, qui va participer au renouvellement urbain de l'avenue Gabriel Péri et à l'attractivité de la commune.



« Avec près de 40 000 habitants, 45 000 étudiants et 18 000 emplois, Saint-Martin-d'Hères, deuxième commune du département, est dotée d'un fort potentiel. Cependant, elle souffre d'un manque d'animation urbaine et ceci, malgré une forte attente des habitants », a souligné le maire, David Queiros. C'est ce constat qui a donné naissance au projet Neyrpic, qui intervient comme une opération de renouvellement urbain et comme un projet de ville ambitieux : créer un lieu de vie innovant et convivial. Le site des anciennes usines Neyrpic ne manque pour cela pas d'atouts, situé au cœur de la ville, face au campus universitaire et à proximité immédiate du réseau des transports en commun (tram, bus, gare). Avec ce projet, la ville se dotera ainsi d'un nouveau centre attractif pour "créer du lien" entre les habitants. Il participera également à la requalification de l'avenue Gabriel Péri, tout en assurant une continuité urbaine entre la Maison communale, l'université, les nouveaux logements, l'hypermarché et la clinique Belledonne.

## Une architecture empreinte de l'histoire du lieu

L'architecture se veut créative et contemporaine. Cependant, elle s'appuie sur la mémoire ouvrière du site et le bâti existant, dont les plus remarquables éléments seront conservés, dans un souci de préservation du patrimoine. Les principales caractéristiques paysagères industrielles seront ainsi maintenues ou réutilisées dans une logique de reconversion et de mise en valeur, utilisant par exemple les turbines et œuvres de chaudronnerie pour ponctuer le parcours des visiteurs. Autre fil conducteur du projet, le développement durable est soutenu par l'installation de panneaux photovoltaïques, la création d'un parc à vélo de 1 000 places et la connexion des bâtiments au réseau de chauffage urbain. Le projet favorisera également l'interaction entre commerces et activités de loisirs, dans une volonté de faire cohabiter bistrot, restaurants avec des associations sportives et culturelles, des collectifs d'artistes, des espaces collaboratifs. L'offre commerciale sera innovante, avec la venue d'enseignes absentes jusque-là dans l'agglomération. Enfin, pour la réalisation des travaux, la priorité sera donnée aux entreprises de construction locales. Le permis de construire sera déposé en 2017, avec un démarrage des travaux prévu en 2018. // GC

\* La société Apsys est le promoteur du projet

**Porté par la ville** depuis de nombreuses années, ce projet bénéficie d'un arrêté d'utilité publique et d'une autorisation d'aménagement commercial. L'investissement total est de 220 M€ HT, dont 180 M€ HT pour le promoteur Apsys. La surface de commerce reste inchangée avec 24 000 m<sup>2</sup> pouvant accueillir 80 boutiques et 9 moyennes surfaces non alimentaires ainsi que 20 cafés et restaurants et 3 espaces de loisirs dont l'Espace Vertical.

DAVID QUEIROS



Maire,  
conseiller  
départemental

“ Ce projet va participer à l'attractivité de la commune. Il répond aussi à une demande de loisirs et d'animations au cœur de la ville de la part des habitants, des étudiants et des salariés. La société Apsys porte aujourd'hui un projet innovant et respectueux de l'environnement.”

MAURICE BANSAY



Président  
fondateur  
d'Apsys

“ Nous sommes fiers de vous présenter la dernière version du projet Neyrpic qui va participer à la requalification urbaine du centre de Saint-Martin-d'Hères. Ce lieu innovant est unique en Europe. Il s'agit d'un espace "nouvelle génération", alliant commerces et loisirs. Il participe ainsi à créer du lien social dans un cadre original.”



© Catherine Chapusot

## Cascades, roulades et pirouettes au Ram Nord !

Place aux acrobaties, jonglages et autres jeux corporels au Ram Nord. Avec la complicité de la compagnie Lulu Larme, il propose aux tout-petits et à leurs assistant(e)s maternel(le)s un voyage initiatique autour du cirque tout au long de l'année scolaire.

L'univers du cirque invite le jeune enfant à l'exploration et à l'expérimentation. Rattaché au monde de l'enfance, il fait appel à l'imagination et à la créativité. Le Ram (Relais d'assistant(e)s maternel(le)s Nord a donc choisi d'orienter cette année son projet pédagogique



© Catherine Chapusot

autour de cette discipline en partenariat avec la compagnie Lulu Larme. Ce "programme

cirque" s'adresse aux enfants âgés de dix-huit mois à trois ans ainsi qu'aux assistant(e)s maternel(le)s.

Deux sessions de douze séances d'une heure ont été prévues, l'une a déjà eu lieu cet hiver et la seconde se déroulera au printemps.

Deux groupes d'une douzaine d'enfants sont pris en charge par six assistant(e)s maternel(le)s, l'intervenante de la compagnie Lulu Larme et la responsable du Ram. Les enfants sont initiés en douceur à différentes techniques circassiennes. Tester son équilibre, grimper, glisser, apprendre à faire rouler, à lancer, découvrir des nouveaux supports comme les planches fixes ou mobiles, la poutre, les échasses, le jonglage avec des

foulards... sont autant d'activités proposées aux tout-petits au fil des séances. La place des assistant(e)s maternel(le)s est très active : elles participent, accompagnent et encouragent les enfants. Curiosité, échanges, plaisirs sont au cœur de ce projet. En parallèle, des ateliers manuels, collectifs ou individuels, sont mis en place. Au programme, réalisation et décoration d'un chapiteau, de clowns géants et d'animaux comme le tigre, le lion ou l'éléphant.

Un beau projet pour se plonger dans l'univers féerique du cirque. // GC

*Au total ce n'est pas moins de 50 enfants et 23 assistant(e)s maternel(le)s qui vont participer à ce projet cirque.*

## Vignette anti-pollution : pensez-y !

Le dispositif de certificats automobiles anti-pollution est entré en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier dans les 49 communes de la Métro. Les véhicules deux et trois-roues sont également concernés, tout comme les quadricycles, utilitaires et poids lourds. Ces pastilles de couleur déterminent le niveau de pollution du véhicule selon son âge et son carburant. Elles vont aussi permettre de créer des zones d'accès limité ou interdit aux plus polluants d'entre eux en cas de dégradation durable de la qualité de l'air. Attention aux escroqueries sur internet. Pour obtenir la vignette Crit'air, rendez-vous sur le seul site habilité à les délivrer : [www.certificat-air.gouv.fr](http://www.certificat-air.gouv.fr). La vignette commandée est envoyée sous quinzaine par la poste au prix de 4,18 €. Pour les personnes n'ayant pas internet, se rendre dans les maisons de quartier.



# Label national pour l'écoquartier Daudet !

Judi 8 décembre à Paris, la ministre du Logement et de l'Habitat durable Emmanuelle Cosse a remis au maire David Queiros le label ÉcoQuartier-étape 2 pour le projet Daudet.



Lors de la cérémonie parisienne, dix-neuf opérations ont été distinguées par le label national ÉcoQuartier-étape 2, dont le projet Daudet de Saint-Martin-d'Hères. Et l'enjeu est de taille : « respecter tous les principes du développement durable, tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire » au travers des vingt engagements de la charte des écoquartiers afin de proposer un logement de qualité, à prix abordable, respectant et préservant les ressources.

### Vers un quartier durable

Il s'agit de respecter certains critères strictement environnementaux comme la sobriété énergétique, le développement des transports doux, la préservation des ressources et de la biodiversité..., mais aussi de donner naissance à un véritable projet de développement urbain durable décliné sur les thèmes de la gouvernance (dialogue entre les différents partenaires, concertation avec le public), du social (mixité sociale, générationnelle,

favoriser le vivre-ensemble...) et de l'économie (installation de commerces et de services de proximité...).

### « Une transition écologique en milieu urbain »

L'idée est à la fois simple et ambitieuse : faire émerger un nouveau mode de vie, raisonné tant sur le plan de l'utilisation des ressources que de l'espace naturel. L'écoquartier propose ainsi de mieux vivre en réduisant son empreinte écologique, mais répond également à des enjeux plus larges : on parle de transition écologique en milieu urbain. Pour la ministre Emmanuelle Cosse, « ces projets permettent de bâtir une société inclusive, accueillante, qui prend soin des plus démunis et qui défend des valeurs écologiques fortes ».

Aujourd'hui, cette forme d'aménagement pourrait bien être une réponse locale et concrète au défi national et international de préservation de l'environnement tout en enclenchant une dynamique économique et sociale dans un quartier, conformément à l'esprit de la Cop 21. Avec l'engagement de Saint-Martin-d'Hères dans la labellisation ÉcoQuartier, c'est la qualité du projet Daudet qui a été reconnue au niveau national par des experts. // SY

**Le label ÉcoQuartier s'adapte aux quatre étapes clefs d'un projet :** étape 1 "l'écoquartier en projet" (signature de la charte le 18 février 2013) ; étape 2 : "l'écoquartier en chantier" ; étape 3 : "l'écoquartier livré" (première livraison des bâtiments dès 2018) ; étape 4 : "évaluation du vécu" (à partir de 2023).

## Aller vers l'emploi



Gabin Bellet et Gregory Bardaro de la société En développement, avec Mélinna de la compagnie des Noodles.

Rencontrer les habitants, les guider dans leurs démarches de recherche d'emploi, voilà tout l'enjeu de l'après-midi "Ensemble vers l'emploi et la formation". Organisée dans le quartier Renaudie par la Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi (Mise

et la Mission locale, avec la participation de nombreux partenaires, cette demi-journée avait pour objectif d'aller à la rencontre des habitants du quartier et de leur proposer des ateliers, afin de faciliter leur recherche d'emploi. Comment se former ? Vers

qui se tourner ? Définir son projet professionnel... autant de thématiques qu'ils ont abordé avec les différents intervenants. Des comédiennes délivraient par exemple des conseils pour améliorer sa posture et sa voix, notamment lorsque l'on passe des entretiens d'embauche. Deux coaches étaient également présents. « Nous aidons les jeunes à définir leurs objectifs. L'axe de notre travail est de mettre en place une vraie stratégie de réussite », a expliqué Gabin Bellet, de la société En développement. Des rencontres enrichissantes pour les participants et aussi une opportunité pour les organisateurs de mieux cerner les attentes des habitants. // GC

VICTORIA



« Je suis très timide, et je stresse beaucoup lors des entretiens d'embauche !

Mélinna, comédienne de la compagnie Les Noodles, m'a donné des petits trucs pour faire face à cette appréhension, notamment la respiration abdominale. Ses conseils étaient vraiment intéressants et faciles à mettre en pratique. »

# Du bon usage du numérique

Les enfants naissent et vivent dans un monde où le virtuel et les images leur sont proposés en flux continu. Cette révolution numérique questionne et inquiète parents et éducateurs.

Face à ces interrogations, la ville a porté un projet intitulé "Pratiques et usages du numérique" jusque dans les établissements scolaires.



Une classe de 6<sup>e</sup> du collège Henri Wallon.

Dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), le groupe de travail prévention, en partenariat avec la Maison de l'image, a organisé un cycle de conférences autour des pratiques et usages du numérique à destination des parents, des enseignants et des enfants et adolescents de trois établissements : les écoles élémentaires Voltaire et Henri Barbusse et le collège Henri Wallon.

« Aujourd'hui, 85 % de la population française est connectée à internet. 63 % des internautes ont un compte facebook, dont 21 % d'enfants âgés de 7 à 12 ans », énonce Damien Lefrou, de la Maison de l'image. L'impact d'internet est tel que l'on parle d'une révolution qui aura « des effets au

moins aussi considérables qu'en leur temps l'invention de l'écriture puis celle de l'imprimerie\* ». Cela requestionne les droits de l'enfant (protection contre les violences, protection de la vie privée, droit à l'égalité de traitement..) dans ce nouvel environnement numérique et rend indispensable un accompagnement vers une véritable maîtrise de ces outils afin que les jeunes deviennent des utilisateurs avisés et éclairés.

### Vigilance et esprit critique

Lors de ces conférences, Damien Lefrou a rappelé que « tout ce qui s'écrit sur les réseaux sociaux peut être retrouvé. Sachez que l'on ne peut pas supprimer définitivement un compte facebook. Ce que vous

mettez en ligne constitue votre identité numérique, c'est-à-dire l'image que vous donnez de vous au monde extérieur ». D'où l'importance de réfléchir à ce que nous allons publier sur les réseaux sociaux et de bien paramétrer les comptes afin de les sécuriser au maximum. Ces rencontres, riches en échanges avec les jeunes, ont été l'occasion d'évoquer, entre autres, le droit à l'image, la préservation de la vie privée et surtout le recul nécessaire à avoir lorsque l'on utilise internet. « Il faut être critique, prendre de la distance sur ce que l'on peut lire sur la toile et confronter les informations sur différents sites, vérifier les sources. » // GC

\*Dans *Petite poucette* de Michel Serres.



« Ensemble nous faisons avancer la ville »

**Mercredi** 4 janvier à L'heure bleue, le maire et l'équipe municipale ont présenté leurs vœux pour cette nouvelle année aux représentants du monde économique et de la vie locale.

Un moment convivial qui poursuit un objectif précis selon le maire David Queiros : rassembler. Toutes les forces vives participant au dynamisme et au développement de Saint-Martin-d'Hères étaient représentées : militants associatifs, syndicaux ou politiques, acteurs culturels et sportifs, enseignants, commerçants, universitaires, partenaires économiques et institutionnels... « Cette soirée est aussi l'occasion d'exprimer notre reconnaissance envers votre engagement, votre disponibilité, votre dynamisme et de rappeler à tous votre rôle essentiel au sein de la cité. (...) Ensemble, nous faisons avancer la ville, nous construisons son avenir. »

La ville continue ainsi d'investir afin « d'être aux côtés des habitants et de poursuivre la modernisation de la ville, de porter des politiques utiles à l'intérêt général et à la cohésion sociale. »

Et ce malgré toutes les difficultés. L'énergie et la combativité sont plus que jamais de mise pour tous ces acteurs incontournables de la commune. // SY

# Conseil municipal

## Un budget équilibré, des projets maintenus

Les orientations générales du budget 2017 de la ville ont été présentées aux élus et débattues lors de la dernière séance de l'année du Conseil municipal.



Coût de la réhabilitation et de l'extension du groupe scolaire Henri Barbusse : 6,5 M€.

Malgré un contexte d'austérité imposée tant au niveau national que local, Saint-Martin-d'Hères présente un programme d'investissement estimé à 10,5 millions d'euros bruts. Il sera financé par l'excédent cumulé, un emprunt à taux zéro et des ressources propres. La ville fait le choix de

préservier les services publics afin de répondre aux besoins de la population (municipalisation des accueils de loisirs, lancement effectif des travaux de mise en accessibilité, refonte des tarifs municipaux...). Autres priorités : l'éducation, l'action sociale et les politiques de solidarité au travers du CCAS, sans oublier

le développement des aménagements. Le Conseil municipal a jusqu'au 31 mars pour voter son budget primitif.

Le conseil municipal a pris acte.

### CONSEIL MUNICIPAL

Prochaines séances mardi 24 janvier et mercredi 15 février à 18 h en salle du Conseil municipal.

## MÉTROPOLE

### 442 km de routes transférées et deux nouvelles compétences sociales

Lors du Conseil métropolitain du 16 décembre, de nombreuses délibérations ont porté sur les transferts de compétences entre la Métro et le Département. En effet, « La loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi Notre) a prévu un renforcement des métropoles par le biais de transfert de compétences exercées par les Départements. » C'est dans ce cadre que le Département et la Métropole ont convenu par convention du transfert des routes départementales à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il s'agit d'une nouvelle étape

importante pour la constitution de Grenoble-Alpes Métropole. 442 km de routes départementales sont transférées, constituant ainsi un réseau structurant pour le maillage du territoire métropolitain. Ce transfert renforce les compétences de la Métro en matière d'espaces publics et d'infrastructures de transports. 47 km de vélo-routes seront aussi transférés à la Métro afin de renforcer la cohérence de ses interventions pour les modes de déplacements doux.

#### Deux nouvelles compétences sociales

Deux nouvelles compétences

sociales vont être également transférées à la Métro.

Le Fonds d'aide aux jeunes en difficulté (FAJ) et les actions de Prévention spécialisée (SPS). Ces dispositifs renforcent les actions de la Métropole auprès des jeunes.

#### Pacte territorial pour l'insertion et l'emploi avec le Département

Un Pacte territorial pour l'insertion entre le Département et la Métro sera signé. Ce pacte rappelle la volonté des deux collectivités d'orienter leurs actions d'insertion autour de l'accès à l'emploi. Avec sa signature, le Département et la Métro réaffirment en



semble que « l'emploi est leur priorité commune dans un contexte socio-économique dégradé et que tout doit être mis en œuvre pour en faciliter l'accès ».

## Accueil petite enfance

**Une convention** d'habilitation informatique concernant la mise à jour des informations relatives au fonctionnement et à la mise en ligne des disponibilités par les établissements petite enfance, les Relais assistant(e)s maternel(le)s (Ram), et les lieux d'accueil enfants-parents de la ville sera prochainement signée entre la commune et la Caf. Ces informations seront désormais accessibles sur [mon-enfant.fr](http://mon-enfant.fr). Ce site, créé par la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), recense la quasi-totalité des structures d'accueil, facilitant ainsi les recherches des familles.

*Adoptées à l'unanimité, 34 voix pour.*



© Catherine Chapusot

## Mise en réserve

**Suite** à une négociation amiable, la propriété Morin, regroupant l'ancienne pharmacie et un terrain de 280 m<sup>2</sup> sur le secteur Croix-Rouge, a été vendue au prix de 275 000 €, l'Établissement public foncier local (EPFL) de la région grenobloise. Une mise en réserve foncière qui permet « dans l'intérêt général, d'anticiper des actions ou opérations d'aména-

gement dont l'affectation définitive n'est pas encore arrêtée au moment de l'acquisition ».

Ce projet devra comporter des logements sociaux, participer à la restructuration de l'entrée de ville et insuffler une nouvelle dynamique à l'avenue Ambroise Croizat.

*Adoptée à l'unanimité, 33 voix pour.*

## Santé partagée

**Les élus** ont approuvé la réalisation des travaux d'aménagement de locaux en vue de l'implantation future d'un pôle médical interprofessionnel, au 16 avenue du 8 Mai 1945, pour un coût global de 93 500 €. Ils sollicitent également une participation financière du Conseil départemental au titre de la dotation territoriale 2017. Installé pour l'heure dans le cabinet de la Grande ramée, rue Franz Schubert, le pôle médical interprofessionnel propose des soins variés (infirmiers, médecins généralistes...) sans dépassement d'honoraires. À terme, l'espace qui ouvrira à Renaudie accueillera un local pour effectuer des images avec un rétinographe, un médiateur santé (pour aider à l'accès aux soins et lutter contre le renoncement aux soins), deux professionnels de santé supplémentaires dont une infirmière Asalee (Action de santé libérale en équipe) déléguée à la santé publique du cabinet. Le but étant d'apporter une réponse collective et proposer un suivi médical renforcé. // SY

*Adoptée à l'unanimité, 34 voix pour.*



2010-2016. Il permet d'assurer la continuité des actions de la politique de l'habitat et le service rendu aux habitants de la métropole.

Ce quatrième PLH est fondé sur des ambitions fortes en faveur de la qualité d'habiter et de la réduction des inégalités sociales et territoriales. Il s'ordonne autour de la concertation avec les habitants, d'un partenariat fort avec les communes et les acteurs locaux, et d'une répartition des logements sociaux qui vise un meilleur équilibre sur l'ensemble du territoire. // GC

### Habitat, logement et politique foncière

La Métro s'est engagée dans l'élaboration du Programme local de l'habitat 2017-2022 (PLH), prenant la suite du PLH

Retrouvez l'intégralité des délibérations du conseil métropolitain du 16 décembre 2016 sur [www.lametro.fr](http://www.lametro.fr)

### DÉLIBÉRATIONS EN LIGNE

Retrouvez l'intégralité des délibérations du Conseil municipal du 13 décembre sur : [saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr)



### RECENSEMENT 2017

Le recensement partiel de la population se déroulera du 19 au 25 janvier. Se faire recenser est un geste civique obligatoire, utile à tous. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou de pharmacies. Le recensement permet aussi d'ajuster l'action

publique aux besoins de la population (commerces, logements, transports...). Muni de sa carte officielle, un agent recenseur recruté par la mairie se présentera à votre domicile afin de remettre les identifiants pour un recensement en ligne ou remplir ensemble le questionnaire papier. Plus d'infos sur [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr). ou au 04 76 24 46 57.



## La laïcité pour vivre ensemble

Amélie Imbert, maître de conférences en histoire du droit à l'université Grenoble-Alpes, auteure d'une thèse sur l'histoire de la politique de laïcisation, revient sur la loi de 1905 de sa naissance à son interprétation actuelle.

**Le 9 décembre, on célébrait le 111<sup>e</sup> anniversaire de la loi de 1905 sur la séparation entre les Églises et l'État. Peut-on revenir sur ses fondements ?**

**Amélie Imbert :** Cette loi conclut un processus de laïcisation débuté plus d'un siècle plus tôt avec la Révolution. Elle vise à garantir la liberté de conscience et d'exercice des cultes, avec pour préoccupation d'assurer l'égalité entre tous, croyants comme non-croyants. La séparation des Églises et de l'État et le principe de neutralité s'imposant à l'État doivent permettre d'atteindre ces objectifs.

**Son application ne s'est pas faite sans heurt, au contraire.**

**Amélie Imbert :** L'adoption de la loi de 1905 intervient après une période de conflit avec l'Église catholique, une politique menée contre les congrégations religieuses amène 30 000 religieux sur 158 000 à quitter la France. Après l'adoption de la loi, le pape refuse de se conformer aux dispositions d'organisation du culte prévues. En décembre 1906 cela conduit à une verbalisation massive des prêtres célébrant la messe sans avoir respecté les formalités attendues. Face à cette situation, le gouvernement fait alors le choix du compromis, il s'agit de maintenir l'Église dans « la légalité malgré elle » selon une formule d'Aristide Briand. La loi de 1905 va donc être modifiée.

**Aujourd'hui, lorsque les politiques parlent de laïcité, ils évoquent souvent la neutralité et, pour certains, l'identité. Pourquoi ?**

**Amélie Imbert :** On retrouve différentes tendances dans les débats actuels sur la laïcité : certains l'essentialisent, d'autres l'instrumentalisent. On oublie parfois aussi que la laïcité a été le

fruit de compromis, de tensions et de rapports de force. Tout cela peut rendre les débats confus. Par exemple, lors des discussions autour de la loi de 2010 sur l'interdiction de la dissimulation du visage dans l'espace public, les professeurs de droit auditionnés, ainsi que le Conseil d'État, ont affirmé que « le port du voile intégral dans l'espace public n'est pas, en soi, une atteinte au principe de laïcité ». Or la mission parlementaire a conclu que si la laïcité juridique n'est pas remise en cause, c'est une laïcité "au sens philosophique" qui serait malmenée.

**Enfin, tout repose sur ce principe de neutralité qui s'étend aujourd'hui aux particuliers ?**

**Amélie Imbert :** On assiste depuis plus d'une décennie à une redéfinition de la laïcité : d'un principe de neutralité qui s'imposait essentiellement aux personnes publiques, on glisse vers une sorte d'obligation généralisée qui concernerait également les personnes privées. Or se concentrer sur la neutralité, c'est aussi faire le choix d'occulter d'autres aspects du droit qui peuvent questionner, comme le fait que des limites à la séparation demeurent. De manière générale, la laïcité semble aujourd'hui passée du registre de la liberté à celui de l'identité. Une identité présentée comme devant être défendue contre une altérité menaçante, y compris en adoptant de nouvelles lois.

**Pourquoi cette notion fait-elle autant débat ? Quel enjeu porte-elle ?**

**Amélie Imbert :** La laïcité est révélatrice de la société et de ses tensions. La mise en œuvre historique de la laïcité fut inclusive : il s'agissait de permettre un vivre-ensemble pacifié. Aujourd'hui on ne l'associe pas à la liberté, mais à l'interdiction. Le défi serait de lui faire retrouver sa fonction inclusive. // Propos recueillis par SY



**Au bonheur de l'hiver...**

Spectacles, ateliers ludiques, gourmands et autres temps festifs ont fait vivre la manifestation culturelle *Au bonheur de l'hiver*, organisée par la médiathèque. Les enfants du CRC - centre Erik Satie ont ainsi proposé *Voyage d'hiver*, un conte musical et chorégraphique qui a transporté les nombreux spectateurs aux quatre coins du monde. À la MJC Pont-du-Sonnant, l'heure était à la fabrication de robots lors de l'atelier Bricolab.





### Les retraités honorés

Chaque fin d'année avant les fêtes, les retraités de plus de soixante-cinq ans sont honorés par la ville et son Centre communal d'action sociale (CCAS). Les 30 novembre et 7 décembre, ils se sont retrouvés à L'heure bleue pour partager ensemble un repas de fête, avant de s'élancer sur la piste de danse. Ceux qui n'ont pu venir se sont vus offrir un colis gastronomique.



### Les coulisses de L'heure bleue

Des amoureux du spectacle vivant ont découvert l'envers du décor au cours d'une visite guidée de L'heure bleue. Les agents techniques de la salle municipale et le responsable de la programmation artistique ont expliqué les différentes facettes de leurs métiers.



### Café histoire

Des enfants du périscolaire ont participé à un café histoire à l'espace Paul Langevin de la médiathèque. Ils ont revisité l'histoire de la ville grâce au témoignage de trois Martinéroises et du nouveau système informatique Navilium qui permet d'accéder au fonds photographique de la commune.





### Inaugurations des résidences Robespierre...

Le maire, David Queiros, le vice-président de l'Opac 38, Daniel Vitte, et plusieurs élus ont inauguré le 29 novembre les travaux de réhabilitation des trois immeubles de l'ensemble le Robespierre situé rue Lénine. Les bâtiments ont été isolés par l'extérieur des façades et repeints. Une chaufferie collective a remplacé les radiateurs électriques individuels trop énergivores, les systèmes électriques ont été remis aux normes et les halls d'entrée restructurés.

### ... et Grand pré

La fin des travaux d'amélioration de la copropriété le Grand pré a été inaugurée le 2 décembre par le maire, David Queiros, et Christine Garnier, 5<sup>e</sup> vice-présidente de la Métro. Rappelons que c'est dans le cadre d'une Opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH) et du dispositif MurMur que ces travaux d'amélioration thermique ont été rendus possibles.



### Un troc solidaire

Plusieurs fois dans l'année, les dons issus du troc des confitures solidaires sont remis à une association, ici aux Restos du cœur. Le principe est simple : les habitants préparent des confitures, elles sont laissées en libre-service dans les maisons de quartier où chacun peut les troquer contre une denrée non périssable.

### PROJECTION-DÉBAT

Une chance, un court-métrage réalisé par un groupe de jeunes Martinérois sera projeté vendredi 20 janvier à 20 h à la maison de quartier Louis Aragon et suivi d'un débat.

### Des collégiens solidaires

Jeudi 15 décembre, les collégiens de l'établissement Fernand Léger ont collecté des sacs à dos pour l'association Sakado qui œuvre pour les sans-abri. Ce projet solidaire a été porté par le conseil de vie collégienne. Une belle initiative qui a permis de remettre à l'association des sacs de 40 à 50 litres contenant quatre kits d'objets usuels et pratiques (kits chaleur, hygiène, culture, et festif).





# pour s'an

La ville prend désormais en charge l'ensemble des accueils de loisirs pour les 3-11 ans, dont ceux qui étaient gérés jusqu'à présent par les MJC. Cette réorganisation répond à la nécessité de proposer aux familles plus de lisibilité ainsi qu'une vraie continuité pédagogique avec le temps périscolaire.

Répondre à la diversité des besoins des familles martinéroides et à la nécessaire continuité éducative avec les actions menées pendant les temps périscolaires est au cœur de la nouvelle organisation des accueils de loisirs. La réforme des rythmes scolaires est en quelque sorte la genèse de cette nouvelle gestion de l'accueil des enfants âgés de trois à onze ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires. Entièrement municipalisés, ces temps extrascolaires sont désormais exclusivement gérés par la ville. Les MJC continueront en revanche de proposer des activités et animations de quartier. Cette réorganisation répond à une volonté municipale de gagner en lisibilité et d'insuffler une nouvelle dynamique en créant une vraie continuité entre l'accueil après l'école et celui pendant les vacances scolaires.

## UN GUICHET UNIQUE POUR S'INSCRIRE

Afin de simplifier les modalités d'inscription des enfants pour les mercredis après-midi et les vacances scolaires (ainsi que pour les temps périscolaires), la ville a mis en place un guichet unique sur internet, plus efficace et plus rapide. Pour cela, il faut se rendre sur le site de la ville, [www.saintmartindheres.fr](http://www.saintmartindheres.fr), et cliquer sur le logo de l'espace famille se trouvant sur la page d'accueil. Les démarches en ligne sont ainsi accessibles 24 h sur 24 pour les familles déjà utilisatrices des accueils de loisirs et possédant un code

identifiant ainsi qu'un mot de passe. Les inscriptions sont toujours possibles à l'accueil vie scolaire et loisirs, soit par téléphone au 04 76 60 74 42, soit en se présentant au 44 avenue Benoît Frachon, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (fermeture le jeudi après-midi) ou par courrier électronique : [espacefamille@saintmartindheres.fr](mailto:espacefamille@saintmartindheres.fr). De plus, des bornes internet ont été installées dans les maisons de quartier où des agents municipaux sont disponibles pour aider les utilisateurs à s'en servir.



# Accueils de loisirs muser et découvrir

## Une offre diversifiée pour les enfants

Afin de recevoir dans des lieux adaptés les 400 enfants concernés, deux nouveaux centres, en complément du Murier, ont ouvert : dans les écoles Romain Rolland, en attendant la fin des travaux du groupe scolaire Henri Barbusse, et Paul Langevin. Cette réorganisation permet de proposer aux familles un accueil plus diversifié. En effet, les parents pourront inscrire leurs enfants dans le centre de leur choix selon les activités proposées et changer de lieu d'une semaine à l'autre. Les démarches d'inscription seront également facilitées puisque les parents ont désormais la pos-

sibilité d'inscrire en ligne leur enfant, de chez eux ou depuis les bornes internet à disposition dans les maisons de quartier. Par ailleurs, chacun des accueils portera un projet pédagogique spécifique, construit par les directeurs des centres. Mini-stage, mini-club, sorties dans les équipements culturels et sportifs de la commune... L'objectif étant d'offrir un large panel d'activités. Autre avantage, les accueils de Paul Langevin et Romain Rolland bénéficient de la proximité des transports en commun, facilitant ainsi les escapades en extérieur. Enfin, les quatre-vingts animateurs professionnels du service animation enfance interviennent dé-

sormais pendant les temps périscolaires et extrascolaires. Ils seront ainsi des précieux référents auprès des parents tout au long de l'année. // GC

*Le temps périscolaire couvre l'accueil du matin avant la classe, le temps méridien (entrecoupé du repas de midi) et la période d'accueil de fin de journée après la classe. Le temps extrascolaire couvre les mercredis après-midi et les vacances scolaires. Ces différents temps, rythmant la journée des enfants, sont gérés par la ville.*

## Un nouveau lieu d'accueil

**Les travaux vont bon train au groupe scolaire Henri Barbusse, où un accueil de loisirs ouvrira ses portes en septembre prochain, dans un tout nouveau bâtiment.**

Dès septembre 2017, les enfants de trois à onze ans vont inaugurer un nouvel espace qui leur sera entièrement dédié les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires. C'est dans le cadre de la réorganisation des accueils de loisirs de la commune que ce nouvel accueil ouvrira ses portes, en complément de ceux du Murier et de l'école Paul Langevin. Un nouveau bâtiment, spacieux et fonctionnel, a donc été construit dans le prolongement de l'école élémentaire Henri Barbusse. Au rez-de-chaussée, trois salles accueilleront les enfants pour le repas du midi durant les temps périscolaires et extrascolaires. Au 1<sup>er</sup> étage, trois espaces adaptés aux activités des en-

fants constitueront le cœur de l'accueil de loisirs. La cour sera entièrement remaniée et un préau érigé devant l'entrée du bâtiment. Quant aux normes d'hygiène et de sécurité, elles répondent aux dernières réglementations en vigueur. Enfin, un ascenseur permettra d'accueillir les enfants à mobilité réduite. En attendant cette ouverture, les enfants pourront être accueillis à l'école Romain Rolland les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires. // FR



## AVEC LE BUS, c'est facile et gratuit

**Pour emmener** les enfants à l'accueil de loisirs du Murier durant les vacances scolaires, la ville organise un transport collectif gratuit. Le matin, les enfants sont pris en charge par les animateurs dans quatre lieux de la commune et convoyés en car jusqu'au Murier depuis les arrêts de bus se trouvant devant les écoles Paul Bert et Henri Barbusse, le collège Édouard Vaillant et l'école élémentaire Paul Langevin. En fin de journée, ils empruntent le chemin inverse pour retrouver leurs familles. Les enfants inscrits à l'accueil de loisirs Paul Langevin pourront aussi s'y rendre en bus au départ des écoles Paul Bert et Henri Barbusse. Ceux fréquentant l'accueil Romain Rolland auront également la possibilité de bénéficier de ce service dès les prochaines vacances de février. // FR

## DES ÉQUIPES professionnelles

Une importante organisation en termes de ressources humaines est mise en place par la ville pour recevoir dans les meilleures conditions possibles les enfants qui fréquentent les accueils de loisirs. Une équipe pédagogique composée de vingt-deux agents municipaux, tous titulaires d'un diplôme professionnel et dont certains d'entre eux suivent des cursus de perfectionnement, forme l'ossature des équipes de direction et d'animation des trois accueils de loisirs. Des animateurs vacataires sont également recrutés durant les vacances scolaires pour renforcer les effectifs. Ils sont

possesseurs du Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) ou en cours de formation. Les jeunes Martinérois intéressés par les métiers de l'animation auprès des enfants et désireux de passer le Bafa sont invités à prendre contact avec le Pôle jeunesse au 04 76 60 90 64. // FR

*Selon la législation en vigueur, le taux d'encadrement est d'un animateur pour un groupe de huit enfants de moins de six ans et d'un animateur pour douze enfants de plus de six ans.*

ARCHANGE BODON



Directeur d'accueil de loisirs

“ Cette nouvelle organisation permet une vraie cohésion entre l'accueil périscolaire et extrascolaire. C'est un véritable "plus" pour les parents et les enfants. Nous échangeons aussi beaucoup entre directeurs et animateurs afin de monter des projets pédagogiques différents dans chacun des accueils. Ces moments d'échanges, de co-construction sont enrichissants. Il s'agit d'un challenge, d'une page blanche à écrire et cela est passionnant. ”

### Inscription modulable

**Murier :** 4 jours de présence au minimum, avec repas.  
**Paul Langevin et Romain Rolland :** 4 demi-journées, avec ou sans repas. Trois formules au choix à la journée (à partir de 8 h 30 jusqu'à 18 h), matinée avec le repas (jusqu'à 13 h 15), l'après-midi sans repas (dès 12 h 15, jusqu'à 18 h).

## LOISIRS ET PÉDAGOGIE pour des vacances réussies

L'accueil de loisirs n'est pas juste un mode de garde, ni un lieu de consommation d'animations à la carte. Conformément au PEDT (Projet éducatif territorial), il s'agit de proposer des activités collectives récréatives visant à partager des valeurs comme le vivre-ensemble, la tolérance, la solidarité... Ainsi, lors des vacances de fin d'année, les animateurs de l'accueil

de loisirs Paul Langevin ont invité les enfants à offrir certains de leurs jouets aux plus défavorisés. Tandis qu'au Murier, ils ont aidé le père Noël à sauver la planète ! Des animations orientées nature et développement durable qui font la spécificité de l'accueil placé sur la colline. Elles seront davantage tournées vers le sport et le patrimoine du côté de l'accueil Romain Rolland, qui fonctionnera dès les vacances de février.

**Un stage nature au Murier, puis quatre demi-journées très sportives à Romain Rolland ou culturelles à Paul Langevin, c'est possible ! Enfants et parents, composez vos vacances, d'une semaine sur l'autre, selon vos envies.**

Sur le site Paul Langevin, l'accent sera mis sur la culture et les sciences.

Trois lieux différents aux thématiques complémentaires. L'idée étant de proposer des contenus à la fois ludiques et récréatifs, permettant ainsi aux enfants et à leurs parents de construire leur séjour en fonction de leurs envies, à l'aide des programmes disponibles au moment de l'inscription. // SY



## DES TARIFS adaptés

Le tarif journalier des accueils de loisirs prend en compte les revenus et la composition de la famille.

À titre d'exemple, pour l'année scolaire 2016/2017, le tarif d'une journée au Murier varie de 3,17€ à 18,95€ pour les enfants martinérois. Ce tarif comprend l'accueil de 8 h 30 à 18 h, les transports en bus, le déjeuner, les activités dans le centre et à l'extérieur sachant que le coût réel d'une journée s'établit à 47€ par enfant. Ces tarifs sont fixés par délibération du Conseil municipal. //



Directeur d'accueil de loisirs

FRÉDÉRIC DELATTRE



« Les directeurs vont tourner sur l'ensemble des trois accueils de loisirs de la ville, tout comme les animateurs. Actuellement, nous travaillons ensemble sur la mise en place des différents projets pédagogiques. Notre volonté est de définir des identités distinctes pour chacun des centres afin d'offrir aux enfants des activités variées selon le lieu d'accueil choisi. »

Kristof Domenech



Adjoint aux affaires scolaires et à l'enfance

« La réforme des rythmes scolaires imposée par le gouvernement a entraîné l'intervention des communes sur des temps de l'enfant sur lesquels nous intervenions peu. Désormais, nous sommes présents sur tous les temps de l'enfant. Une réorganisation du service municipal s'est imposée sur le champ périscolaire, aujourd'hui nous la prolongeons au temps extrascolaire pour les enfants de trois à onze ans. En plus de l'accueil de loisirs municipal du Murier, deux autres fonctionneront toute l'année dans les établissements scolaires Paul Langevin et Henri Barbusse (à l'école Romain Rolland pendant les travaux). Deux lieux choisis pour leur situation géographique centrale et leur accessibilité pour tous les Martinérois.

J'entends les inquiétudes des parents et de certains professionnels des MJC, je les comprends mais je leur demande de nous faire confiance.

Les accueils de loisirs municipalisés n'empêcheront pas les MJC de fonctionner, au contraire elles vont pouvoir se recentrer sur ce qu'elles font de mieux : l'éducation populaire et la relation directe aux habitants. De notre côté, nous allons mettre en place des conseils avec des parents pour évaluer, échanger et rectifier ce qui peut l'être. Les accueils de loisirs sont bien plus que des espaces où l'on consomme de l'activité ou des modes de garde ; l'équipe d'animateurs propose un vrai projet de loisirs, porteur de nos valeurs, émancipateur et ayant du sens. C'est un projet ambitieux en cette période d'austérité imposée car Saint-Martin-d'Hères continue de faire de l'enfance une de ses priorités. » //

Propos recueillis par SY

**GROUPE COMMUNISTES  
ET APPARENTÉS**  
groupe-communistes-et-apparentes  
@saintmartindheres.fr



**Michelle  
Veyret**

Oui, les Martinérois(es)  
ont droit à leur lieu de vie !

**GROUPE SOCIALISTE**  
groupe-socialiste@saintmartindheres.fr



**Giovanni  
Cupani**

Bonne année  
2017

**GROUPE PARTI DE GAUCHE**  
groupe-parti-de-gauche@  
saintmartindheres.fr



**Thierry  
Semanz**

Précisions sur un dispositif,  
parfois décrié,  
mais indispensable !

L'histoire connue de tous de la reconversion de l'ancien site industriel Neyrpic en pôle de vie a débuté il y a une dizaine d'années. Il a fallu d'abord transférer des entreprises, acheter du foncier, pour accompagner de manière cohérente l'arrivée du tramway, redresser et réaménager des rues et démolir des bâtiments anciens. Une ambition de modernité et d'attractivité pour ce secteur à proximité de la Maison communale, de Polytech et à l'entrée du Domaine universitaire. La ville a engagé 12 M€ pour ce renouvellement. Le projet Neyrpic, déclaré d'utilité publique en 2010, a obtenu toutes les autorisations commerciales, départementale et nationale, sa légitimité a même été confirmée par le Conseil d'État et les permis ont été validés par le Tribunal administratif. Il s'inscrit dans un ensemble cohérent d'opérations articulées autour d'un pôle de bureaux, d'un pôle hôtelier, d'un pôle de santé, qui garantissent une réelle mixité d'usages et d'occupations mais également la réalisation d'un quartier durable et accessible à tous. Aujourd'hui, nous présentons une évolution architecturale et environnementale du projet qui ne change en rien la dimension commerciale déjà autorisée mais cela dérange ! Bien plus qu'un lieu marchand, Neyrpic sera un véritable lieu de vie grâce à la mixité de ses fonctions : restauration, boutiques avec l'arrivée dans l'agglomération de nouvelles enseignes, sports, loisirs et animations, qui plus est exemplaire sur le plan écologique, et créateur d'emplois. Oui, les Martinérois(es) le valent bien ! Oui, nous avons largement pris notre place dans la construction de la métropole et il doit y avoir réciprocité dans la solidarité ! Alors Non, nous ne serons pas le bouc émissaire de certains qui veulent utiliser ce projet, porté par la ville, pour régler leurs comptes ! Nous invitons tous les Martinérois(es) à se joindre à nos actions dès ce mois-ci afin de conserver le dynamisme de ce projet attendu par tous ! Belle et heureuse année à toutes et tous !

L'année 2016 a été frappée par les attentats meurtriers et elle s'achève avec l'attaque barbare de Berlin : nos pensées vont à toutes les victimes et à leurs familles. Nous présentons nos condoléances à nos amis allemands. Après des années d'une politique de gauche, le département de l'Isère et la région Rhône-Alpes-Auvergne ont basculé à droite. Les effets de cette nouvelle gestion se font déjà ressentir à tous les niveaux et touchent malheureusement les classes moyennes et, plus particulièrement, les plus fragiles. C'est pourquoi, en 2017, nous devons rester mobilisés face à une extrême droite fasciste et une droite extrême qui se radicalise. Ils hurlent avec les loups en faisant croire qu'ils ont déjà gagné les élections présidentielles et législatives ; c'est compter sans les réactions du peuple de gauche ! Récemment, le Conseil d'État a annulé la décision de la cour d'appel de Lyon (annulation du PLU martinérois), ce qui remet en vigueur le PLU de 2011 sur Saint-Martin-d'Hères. Plusieurs opérations de construction, qui avaient été annulées ou reportées, vont pouvoir se réaliser et se poursuivre notamment la friche Neyrpic avec un projet ambitieux sur un site historique. Certaines communes avoisinantes et partenaires institutionnels craignent la réussite de ce programme pour des raisons qui leur sont personnelles. Mais les élus et les conseillers métropolitains de la majorité martinéroise défendent ce projet de cœur de ville car nous estimons qu'il s'agit d'un projet d'intérêt général. Il est hors de question que les Martinérois, ayant porté financièrement et techniquement ce nouveau lieu de vie pendant près de dix ans, se voient contestés et contrariés dans la réalisation et l'aboutissement de celui-ci. Si certains ont fait des erreurs dans la gestion de leur patrimoine, ce n'est pas aux Martinérois d'essuyer les plâtres.

Les élus Socialistes vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2017.

Grenoble et son agglomération, de par ses spécificités géographiques, connaît régulièrement des pics de pollution. Ils sont principalement dus au trafic routier et au chauffage au bois non performant. Pour limiter ces émissions de pollutions, et agir sur la pollution de fond, la Métropole a mis en place des actions innovantes et nécessaires sur le long terme (prime air-bois pour le renouvellement des appareils de chauffage au bois non performants, Métropole apaisée...). Un dispositif, dont je vous ai déjà parlé au mois de novembre dernier est opérationnel. Il s'appuie sur les certificats qualité de l'air, mis en place par le Ministère de l'écologie. Ce dispositif propose des mesures de restriction de circulation et des mesures d'accompagnement. Il permet de limiter la circulation des véhicules les plus polluants lors des épisodes de pollution durable et est progressif : à partir du deuxième jour du pic de pollution, pour tous les véhicules, la vitesse est réduite de 20 km/h sur les voies où la vitesse maximale est supérieur ou égale à 90 km/h à l'échelle de la Métropole, du Grésivaudan et du Voironnais et à 70 km/h sur les autoroutes A48, A480, A41 et A51 à partir des barrières de péage de Voreppe, Crolles et Vif. A partir du cinquième jour du pic de pollution, sur tout le territoire métropolitain et sur les accès par autoroute à la métropole grenobloise à partir des péages A48 Voreppe et A41 Crolles, les véhicules sans certificat qualité de l'air auront interdiction de circuler, une tarification réduite sera parallèlement mise en place pour les transports en commun et le service Métrovélo (1 ticket valable pour toute la journée). A partir du 7<sup>e</sup> jour – et les jours suivants – les véhicules de catégorie 4 et 5 seront également interdits sur les routes (26 % des véhicules environ), les transports en commun ainsi que le service Métrovélo seront gratuits. Je me suis permis, avant de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2017 de pratiquer l'art de la répétition car il s'agit par là de sauvegarder, tant que faire se peut, la santé de nos enfants.

**COULEURS SMH (SOCIALISTES,  
ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)**  
groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr**Denise  
Faivre****Un accueil de loisir de qualité  
et de proximité pour les enfants**

**L**es élus de Couleurs SMH vous souhaitent à tous une bonne année. Nous aurons à cœur qu'elle soit bonne pour les enfants de Saint-Martin-d'Hères. En effet, en 2017, l'accueil de loisir, qui était organisé par les MJC, devient un service municipal. Les élus de Couleurs SMH ont écouté et soutiennent les parents car malgré le souhait de la ville de conserver un accueil de proximité et de qualité, on est loin du compte.

Qualité. Les parents sont inquiets de voir disparaître l'espace de vie et de lien social au cœur des quartiers que constituent les MJC. La municipalisation de l'accueil de loisirs des 3-11ans risque de rompre le lien qui se faisait, au sein des MJC, dès le plus jeune âge, en continuant ensuite à l'adolescence puis à l'âge adulte. La qualité des activités semble faire défaut pour le moment, certains parents parlant de simple garderie là où l'on est en droit d'attendre éveil, éducation et attractivité pour les enfants.

La proximité n'est pas non plus au rendez-vous car l'accueil est concentré sur deux écoles en ville et au Murier. Les ramassages en bus font souci aux parents qui ont des enfants en bas âge. Et faire revenir les enfants dans les écoles les mercredis et durant les vacances scolaires constitue un fort motif de mécontentement.

La demande de souplesse des parents, c'est de garder celle qu'ils avaient dans le nombre de journées minimum pour inscrire un enfant et dans les modes d'inscription.

Information et concertation. Les ambitions affichées sur la qualité et la proximité ne répondent pas encore aux attentes des parents. Les problèmes qu'ils soulèvent montrent à l'évidence un problème de communication et de concertation.

**GROUPE LES RÉPUBLICAINS**  
groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr**Mohamed  
Gafsi****La ville et la métropole**

**L**ors du dernier conseil métropolitain du 16 décembre 2016, nous avons voté deux délibérations concernant le Plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) ainsi que le Plan local de l'Habitat (PLH). Si pour le premier toutes les attentions se sont portés sur le projet Neyrpic situé sur la commune de Saint-Martin-d'Hères et qui nous a été tout récemment présenté, plusieurs élus de l'opposition ont fait part de leur mécontentement concernant celui-ci au regard de la concurrence envers les commerces de proximité. Il a également été abordé l'intérêt métropolitain d'une telle structure comportant plus de 24 000 mètres carrés de surface commerciale.

Une proposition a été faite par mon groupe, Métropole d'Avenir, afin d'organiser une réunion extraordinaire spécifique au projet et de demander aux responsables des 49 communes de le voter. Affaire donc à suivre.

Concernant le Plh j'ai exprimé ma position de vote en rappelant à l'assemblée la loi Sru obligeant les communes à se doter d'un parc de logement sociaux d'au moins 25 % et beaucoup de celles-ci pour diverses raisons sont loin d'avoir atteint ce chiffre. Pour la commune de Saint-Martin-d'Hères nous sommes à plus de 41 % et des centaines de logements sont encore prévus ! A l'heure ou d'autres villes ont fait le choix notamment du développement économique, la majorité continue de vouloir densifier et bétonner à outrance, comme si nous étions les seuls à subvenir aux logements sociaux de l'agglomération.

Une ville dynamique se doit d'avoir un équilibre entre le logement, le développement économique et les espaces naturels. Rien dans ce genre de décision ne concourt à respecter cette harmonie à laquelle nous sommes tous attachés.

J'ai de ce fait voté contre ce Plh !

Notre groupe souhaite également vous présenter chers concitoyens ainsi qu'à ceux qui vous sont chers ses vœux les plus chaleureux pour l'année 2017.

**GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE  
ET DES CITOYENS**  
groupe-alternative-du-centre-et-des-citoyens@saintmartindheres.fr**Asra  
Wassfi****Analyser l'action publique  
et toujours proposer  
des améliorations**

**D**epuis que nous sommes conseillers municipaux, nous n'avons jamais cessé d'analyser l'action de la majorité communiste et ses sous-fifres, et de proposer des améliorations pour les habitants. De manière factuelle, nous avons fait gagner du service public pour les Martinérois : extension de l'accueil périscolaire matin et soir dans les écoles, interface Espace Famille sur le web, réflexion sur la politique tarifaire, nouveau site internet Ville, modification de certains critères pour les subventions, fusion des MJC, conservation de l'architecture du bâti pour le plan B Neyrpic avec panneaux photovoltaïques, plaque avec la devise républicaine sur les écoles, blocage du projet de ghettoïsation Voltaire. Nous continuons de dénoncer les mauvaises décisions de la majorité ainsi que les « bizarreries administratives » comme la reprise du CAL ou l'embauche directe de personnel des MJC suite à la mauvaise gestion connue pourtant de la Ville. Pour la 1re fois en 2017, la majorité communiste bloque le budget pour les emplois communaux. C'est inédit et historique. Ce budget connaissait une dérive inquiétante pour l'avenir. Même si ce n'est pas facile, la décision est raisonnable. De plus, si les finances de la Ville sont saines, c'est au prix des taxes outrageantes subies par les ménages, en particulier certains quartiers de la Ville qui ont été affectés à un zonage fiscal « luxe » alors que leur école est en ZEP. Par ailleurs, la subvention de l'Etat donnée à la Ville pour des critères de pauvreté augmente : où est la mixité sociale? Nous avons toujours dénoncé la politique de bétonnage et la ghettoïsation massive du territoire et nous continuerons de le faire. Nous continuerons de lutter contre l'idée de rente reçue sur le dos des plus fragiles. C'est en négociant avec le monde économique et industriel pour créer des emplois durables que nous transformerons positivement notre Ville tout en restant solidaire.



**ALP'AUDITION**  
Laurent FAVIER

**APPAREILLAGE  
DU MALENTENDANT**

**ACCESSOIRES TÉLÉVISION  
ET TÉLÉPHONE**

**RÉPARATION ET RE-RÉGLAGE  
TOUTES MARQUES**

**VENEZ TESTER VOTRE AUDITION**

**GRATUITEMENT \***

\*Test de dépistage à but non médical

**04 76 25 40 78**

laurent.favier@alp-audition.com

75 avenue Gabriel Péri  
38400 Saint-Martin-d'Hères

Devenez propriétaire  
au cœur de **l'Eco-quartier Daudet**

**ACCESSION  
POUR TOUS**



**3 GARANTIES :**

**REVENTE  
RACHAT  
RELOGEMENT**

ST-MARTIN-D'HERES - Duo Garden

**T2 à partir de 119 000 €\*  
T3 à partir de 156 000 €\*  
T4 à partir de 194 000 €\*  
\*Sous conditions de plafonds de ressources**

Découvrez nos autres programmes  
Sur votre commune...

**04 38 12 46 10**  
[www.isere-habitat.fr](http://www.isere-habitat.fr)

isère  
**habitat**

Un GIE :

**GROUPE**

**38**

[www.groupe38.fr](http://www.groupe38.fr)

qui rassemble les sociétés :

**TERRITOIRES 38** **ISÈRE AMÉNAGEMENT** et **DÉVELOPPEMENT 38**



**ZAC NEYRPIC à Saint Martin d'Hères**

- ▶ Une année 2016 marquée notamment par l'inauguration, avenue Gabriel Péri, du pôle tertiaire santé AXONE réalisé par ICADE, nouveau lieu de 9 500m<sup>2</sup> dévolu principalement aux professions de santé, au tertiaire et accueillant en rez-de-chaussée des commerces.
- ▶ Territoires 38 a dans le même temps clôturé l'aménagement des espaces publics autour de ce bâtiment.
- ▶ Ces réalisations contribuent à l'évolution urbaine progressive de l'avenue Gabriel Péri souhaitée par la collectivité.

A noter également :

- ▶ La cession par Territoires 38 du dernier lot disponible au sein d'un bâtiment d'activités situé à l'angle de l'avenue Louis Weil et de la rue des Glairons.

des ingénieurs, des urbanistes & des architectes

**TERRITOIRES 38**

Les Reflets du Drac - 34 rue Gustave Eiffel  
38028 Grenoble CEDEX 1 - Tél. 04 76 70 97 97



Guillaume Brugièregarde

## Le volontariat, cet accélérateur de passions

Après quatre mois comme volontaire au Bénin, Guillaume Brugièregarde a partagé son expérience auprès de jeunes accueillis par la Mission locale de Saint-Martin-d'Hères.

Après ses études au lycée agricole de Saint-Ismier, Guillaume Brugièregarde s'en va à Antibes décrocher un BTS d'aménagement paysager. Il travaille ensuite aux espaces verts de la ville de Grenoble, puis se fait une clientèle locale. Des débuts qui semblent tracer un chemin tranquille. C'est sans compter avec la curiosité, cette maladie bénigne qui n'a qu'un remède : partir pour aller voir.

Premier acte : un stage de trois mois en Irlande, suivi d'un séjour professionnel au Canada. « Ces deux expériences ont commencé à élargir mon horizon, je me suis formé notamment au maraîchage bio, ce qui m'a été bien utile par la suite et me passionne à présent... » La suite ? Ce sera la rencontre décisive avec France Volontaire, plate-forme de solidarité internationale qui coordonne toutes sortes de projets. Elle dispose de vingt-cinq "Espaces volontariats" dans le monde, et c'est au sein de celui du Bénin que Guillaume a trouvé sa place. « Au début je ne pensais pas à l'Afrique... Mon cœur penchait plutôt pour l'Amérique latine, mais je restais ouvert à tout. Et finalement, c'est le Bénin que l'on m'a proposé. »

C'est donc dans ce cadre que le jeune paysagiste a effectué son service civique de plusieurs mois, dont quatre passés au Bénin avec l'équipe locale de France Volontaire. De la mi-juin à la mi-octobre, le programme a été dense et plein de surprises. « Nous avons beaucoup bougé dans tout le pays et les missions ont

été vraiment très variées. Je ne m'attendais par exemple pas à devenir animateur pour enfants d'un orphelinat ou à aider à la construction d'une maison ! » Partir sans a priori et l'esprit ouvert à toutes les expériences est le plus sûr chemin vers de fructueux apprentissages. Et le volontariat peut devenir un formidable accélérateur de compétences. C'est en tout cas

ce que souligne Guillaume, sourire paisible aux lèvres, quand il évoque ces semaines qui ont passé bien vite.

La rencontre avec l'autre habitant, organisateur, bénévole, élève... est le vrai carburant du volontariat : elle fait oublier l'éloignement, les rigueurs du climat tropical... « On croise beaucoup de volontaires dans ce pays très pauvre, dans toutes sortes de domaines, et les Béninois sont très actifs dans les projets de développement. Les échanges

n'arrêtent pas. » Le contrat de Guillaume prévoyait, à son retour en France, qu'il transmette son expérience à d'autres et les encourage à partir. Il a accompli cette tâche au sein de la Mission locale de Saint-Martin-d'Hères. Un mois durant, auprès de petits groupes de jeunes, il a plaidé avec conviction non seulement l'intérêt de partir, mais aussi le plaisir et l'enrichissement que recèle une telle expérience. S'il a repris de l'activité paysagère, Guillaume a le regard fixé ailleurs. Un tour récent au Salon des métiers de l'humanitaire l'a convaincu qu'il n'en a pas fini avec l'aventure au service des autres. // DMB

« Je ne m'attendais pas à devenir animateur pour enfants d'un orphelinat ou à aider à la construction d'une maison ! »

# Toujours en mouvement(s) !

Le hip-hop revient en février à L'heure bleue. Quatre jours de spectacle, de compétition et de pédagogie. Cocktail détonnant et début d'une nouvelle histoire.



© Erika Bétrém

Intitulé Hip hop don't stop, le tout premier festival martinérois est l'héritier d'une belle et riche histoire, qui a vu naître plusieurs générations de danseurs. Nés au pied des immeubles ou dans les préaux d'école, certains petits groupes sont devenus compagnies et ont tracé leur route bien au-delà de ces territoires.

La Compagnie Citadane, née de cette histoire et créée en 2007 par Hachemi Manaa et Sylvain Nlend, pilote avec énergie cet événement. Elle a concocté, en lien étroit avec L'heure bleue, un pro-

gramme qui devrait satisfaire tous les appétits. Première et fondamentale leçon : le hip-hop est un caméléon, c'est une espèce du genre vivant et mouvant, capable de se frotter aux autres pour se réinventer. La preuve avec la soirée inaugurale du jeudi 16 février. On y découvrira trois petites formes : *Connexion* (C<sup>ie</sup> A-tika), *Quand le regard parle* (C<sup>ie</sup> Citadane) et enfin *Et hop ! bach hip hop* (C<sup>ie</sup> LéZards dorés). Le violoncelle de Bach emmêlé à la danse urbaine : mais oui, c'est possible ! En programmant le vendredi 17 février la compagnie stéphanoise Dyphtik, avec sa nouvelle création *Dans l'engrenage*, les organisateurs rendent hommage à la persévérance : celle d'un petit groupe formé

dans le battle et qui peu à peu a ouvert son horizon, passant à l'écriture chorégraphique et à la scène, s'ouvrant aussi au désir de transmettre.

Car l'autre ligne de force de ce premier festival hip-hop est là, dans une envie de pédagogie. Passer le flambeau aux plus jeunes, dans la diversité des esthétiques. C'est tout le sens d'un week-end de rencontres : atelier parents-enfants, conférence, sans oublier plusieurs master class animées par une équipe de danseurs chevronnés. // DMB

HACHEMI MANAA



Danseur et chorégraphe

“ Le titre est un clin d’œil à la ville, à ce qui a commencé il y a trente ans et qui n’a pas arrêté de bouger. Quand j’étais gosse, je passais devant l’école Barbusse, je voyais danser Habib et Bouba. Malgré ma timidité, je suis allé les voir... J’ai bien fait.”

### BIBLIO-VENTE

La médiathèque vend des livres et vinyles à prix très réduits vendredi 17 février (17h-19h) et samedi 18 février (9h-13h) à la salle Gabriel Péri.

**Festival hip-hop, du jeudi 16 au dimanche 19 février.**  
Programme complet sur [saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr)

## Voyage dans une bulle de beauté



© DR

**Les Ineffables** présentent en janvier *Le voyage oublié*, à la fois spectacle et aventure collective de plusieurs mois. Des ateliers ont en effet précédé ce grand moment artistique et festif. Belles idées et petites mains se sont mobilisées pour créer la matière du spectacle : écriture ; fabrication de masques et costumes ; bricolage d'objets lumineux de haute fantaisie. Fruit d'une collaboration avec des amateurs enthousiastes, le spectacle est une première pour la compagnie martinéroise, plutôt habituée des places publiques et des défilés de rue. Pour relever le défi de la scène, les Ineffables ont travaillé notamment avec la chorégraphe Jessica Hennou. En amont de la création, celle-ci animera du 12 au 19 février, lors d'une semaine résidence, un stage de scénographie vivante. // DMB

*Le voyage oublié*,  
20 janvier à 18h et 21 janvier à 20h, Espace culturel René Proby.  
Réservations : 04 76 42 89 10, [les.ineffables@yahoo.fr](mailto:les.ineffables@yahoo.fr)



## L'Espace culturel René Proby a tout d'un grand

Après une première saison à l'Espace culturel René Proby, la ville tire le bilan d'un équipement qui a déjà su se faire une place dans la vie culturelle locale.

**E**n 2015, la salle Paul Bert a laissé la place à l'Espace culturel René Proby, petit écrin au cœur de son quartier et nouvel outil pour la vie culturelle martinénoise, et évidemment pour le public. Ce dernier a su manifester trouver le chemin de cette nouvelle salle, puisque plus de 7 000 spectateurs ont répondu présents au long d'une programmation riche de cinquante-quatre événements.

Preuve que cette salle était attendue par les compagnies, les associations, les acteurs des quartiers et les services de la ville : l'équipe a tenu sans failir ses divers objectifs. Une visée générale : soutenir la créa-

tion artistique en lien avec le territoire communal et les habitants, avec les professionnels de terrain qui "labourent" celui-ci au quotidien.

Concrètement, on a pu entendre et voir au fil des mois de la poésie, du conte, des marionnettes, de la chanson et de la musique.

**Une jauge adaptée à de nombreuses créations**

Par ailleurs, avec un tiers d'événements consacrés aux jeunes publics (y compris durant les vacances scolaires), l'espace culturel tient aussi ce fil important, ces spectacles étant souvent difficiles à accueillir sur la scène de L'heure bleue. Petites formes, créations autour des pratiques

amateurs, démarches émergentes : il existe une constellation de propositions qui trouvent un accompagnement adapté. À ce titre, onze associations martinénoises ont été accueillies, avec un appui technique fort et pour certaines un temps de résidence de plusieurs jours avant la création. Complémentaire de la grande salle martinénoise, l'Espace culturel René Proby joue donc bien son rôle : celui d'un cocon protecteur, bienveillant et créatif. // DMB

**Retrouvez la programmation de la salle dans les lieux publics et sur [saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr)**

### CONCERT

La chorale  
Voix si Voix la  
en représentation  
dimanche 22 février  
à 17 h à la chapelle  
St-Maurice (place Paul  
Eluard), 6 €.   
04 76 25 72 64

## Théâtre du Réel et du questionnement

Territoire, migration, frontière...

Des mots répétés en boucle dans les médias et qui s'invitent de façon inévitable dans les débats politiques et autres discussions de comptoir. Et si nous en parlions mal ? Et si nous passions à côté des vrais enjeux ? La compagnie du Théâtre du réel, en résidence à Saint-Martin-d'Hères pendant trois ans, reprend ces notions et les interroge dans le cadre de leur dernière création *Y a-t-il trop d'étrangers dans le monde ?* Un titre qui déplace la notion de l'ailleurs et qui met en scène bien plus que

des visages, un déferlement de détresses

et d'espoirs, de vies qui aspirent à mieux. « *Entre curiosité et inquiétude face à l'altérité, depuis les solutions d'urgence pour les réfugiés jusqu'à l'intégration / désintégration des cultures, le repli ou le métissage, quelle place y a-t-il pour chacun(e) ? Vers où, vers quoi allons-nous ensemble ?* » Les acteurs de la compagnie ont invité le public à une répétition du spectacle en décembre. Un ultime embarquement avant la représentation du mercredi 8 mars à L'heure bleue. Une frontière à franchir ensemble sans aucun préjugé. // SY



Lectures, samedi 11 février à l'Espace culturel René Proby, de 9 h à 12 h. Y a-t-il trop d'étrangers dans le monde ? Mercredi 8 mars à L'heure bleue, à 10 h et 20 h. Réservation : 04 50 39 98 92 ou [contact@theatredureel.fr](mailto:contact@theatredureel.fr)

# On ne naît pas arbitre, on le devient (jeune) !

Le GSMH Guc handball a été labellisé récemment école d'arbitrage. Une mission prise depuis longtemps très au sérieux par les dirigeants et animateurs du club.



En septembre 2016, le comité Isère de handball a labellisé le GSMH Guc école d'arbitrage. Sa mission : former de jeunes joueurs aux techniques et à l'esprit de ce rôle si particulier. Particulier et... méconnu ! Au point qu'il est nécessaire aujourd'hui de susciter de nouvelles vocations pour étoffer les effectifs.

Par chance, le club compte en son sein deux arbitres nationaux, Farid Raïmi et Ali Hamdani, plus que convaincus de l'importance de cette transmission. Les vacances scolaires d'automne puis les regroupements de week-ends ont donc été mis à profit pour mettre en place les sessions de formation, en partie théorique et surtout largement pratique. Une douzaine de jeunes ont ainsi pris le chemin du terrain, côté arbitre. Le processus demandera du

temps et de la pédagogie, mais l'enthousiasme de chacun fera le nécessaire.

## Dialogue et patience

Initiateur du projet, Farid Raïmi est également joueur et entraîneur au sein du club, un club où il a fait ses débuts et continue à œuvrer sur tous les plans. Quant à Ali Hamdani, il connaît lui aussi les deux côtés d'un match. Tous deux aiment l'arbitrage mais mesurent à quel point les gestes de l'arbitre, sa place et son rôle sur le terrain, l'état d'esprit, demandent du temps pour être assimilés.

Art du dialogue, l'arbitrage en handball se pratique en binôme. La rapidité d'exécution au long d'un match exige une excellente mémoire des gestes et une réactivité dans la décision. L'arbitre est le garant des règles que bien des joueurs, y

compris de haut niveau, ignorent parfois, il est celui qui apaise. Un rôle sérieux donc, qu'il est important d'aborder jeune, pour progresser lentement et sûrement. // DMB

ALI HAMDANI



Joueur et arbitre national

« À 15 ans, j'ai découvert l'arbitrage et c'est devenu une passion. J'y trouve aujourd'hui parfois plus de plaisir qu'à jouer. Il est important de commencer jeune, parce que l'apprentissage est assez long. Pour exercer, il faut avant tout avoir le sens du dialogue. »

## RÉPARER PLUTÔT QUE JETER



Ce mercredi après-midi, à l'espace Elsa Triolet, de nombreux membres de l'association Repair café sont affairés autour de plusieurs appareils électroménagers et électroniques complètement désossés. Un fer à repasser, une machine à coudre, un mixeur de légumes, un aspirateur et un micro-ordinateur portable. « Nous proposons aux habitants d'amener leurs petits appareils tombés en panne afin de les réparer au lieu de les jeter », explique Jean-Bernard Bordes, le responsable. Présents deux après-midi par mois, de 14 h à 18 h 30, les bénévoles arrivent à leur

donner une seconde vie dans 70 % des cas. Une façon très concrète de lutter contre le gâchis et l'obsolescence programmée. C'est aussi un moyen économique de prolonger la vie de ces appareils contre une simple contribution de quelques euros afin d'aider à la bonne marche de l'association. Devant le succès d'une telle initiative, un appel est lancé aux personnes qui souhaiteraient rejoindre Repair café ! // FR

**Facebook :** Repair Café "Un café et ça repart"  
Prochaines permanences : 6 et 15 février, de 14 h à 18 h 30, espace Elsa Triolet, 7 rue Elsa Triolet.

Festivités de Noël

# Féeriques et solidaires

**Des fêtes de fin d'année placées sous le signe de la féerie, des lumières, des cultures et de la solidarité.**

Tous les enfants de maternelle se sont vu offrir une séance de contes par la ville. Ici, à l'espace Romain Rolland, les petits des écoles Condorcet et Henri Barbusse ont été captivés par l'univers d'Angelina Galvani (1).

Direction Renaudie, où la Fête des étoiles était multiculturelle, à l'image de ses habitants. Musiques du monde, percussions africaines et mélodies plus classiques ont rythmé cette soirée concoctée par l'association Les Terrasses de Renaudie (2).

Autre déambulation musicale et lumineuse, celle qui a défilé entre la maison de quartier Fernand Texier et la place Karl Marx. Une fanfare sans peur et sans reproche (3).

La Fête de l'hiver offrait également un temps de partage vendredi 16 décembre à la maison de quartier Romain Rolland (4).

Sans oublier les descentes du père Noël et le marché de Noël tant attendus par les familles (5-6). Histoire que les étoiles continuent de briller dans les yeux des enfants, mais aussi des adultes. // sy



**MAISON COMMUNALE**

111 av.  
Ambroise Croizat  
Du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 17 h.  
Accueil ouvert  
jusqu'à 17 h.  
Tél. 04 76 60 73 73.  
Service état civil  
fermé le lundi  
matin.

**CENTRE FINANCES  
PUBLIQUES**

6 rue Docteur Fayollat.  
Tél. 04 76 42 92 00

**CONSEILLER JURIDIQUE**

Permanences les 1<sup>ers</sup> et  
3<sup>es</sup> lundis du mois, en Maison  
communale.  
Sur RDV auprès de l'accueil.  
Tél. 04 76 60 73 73

**CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Permanences les 1<sup>ers</sup>  
et 3<sup>es</sup> mercredis du mois,  
en Maison communale.  
Sur RDV uniquement  
au 04 76 60 73 73.

**URGENCES** : Samu : **15** - Centre de secours : **18** - Police secours : **17**  
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : **04 76 60 40 40** - Police  
municipale : **04 56 58 91 81** - SOS Médecins : **04 38 701 701** -  
Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF)** - Pharmacies de garde :  
serveur vocal au **39 15**

**CCAS** 111 avenue Ambroise Croizat.

Tél. 04 76 60 74 12

**Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les  
personnes âgées et handicapées** : accueil sur rendez-vous  
le lundi de 13 h 30 à 17 h ; le mardi de 9 h à 12 h et de  
13 h 30 à 17 h ; le mercredi de 9 h à 12 h.

**Personnes handicapées** : permanences tous les lundis sur  
RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS.  
Tél. 06 08 75 50 40.

**Violences conjugales** : permanences les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis  
du mois, de 14 h à 16 h, au Centre de planification et  
d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les maisons de  
quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil des maisons  
de quartier.

**Centre de soins infirmiers** : ouvert à tous les Martinérois,  
sur prescription médicale, avec application du tiers-payant  
pour la facturation.

Deux possibilités : à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h 15 à  
20 h 15 ou à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,  
(logement-foyer Pierre Séward), de 11 h 15 à 11 h 45,  
du lundi au vendredi. Sur rendez-vous le samedi et  
dimanche. Tél. 04 56 58 91 11.

**DÉCHETTERIE**

74 avenue Jean Jaurès  
- du lun. au jeu. : 8 h - 12 h  
et 13 h 30 - 16 h 30  
- ven. et sam. : 8 h - 12 h  
et 13 h 30 - 17 h

**BUREAUX DE POSTE**

Avenue du 8 Mai 1945 :  
Tél. 04 76 62 43 50  
Place de la République :  
Tél. 04 38 37 21 40  
Domaine universitaire  
(avenue centrale) :  
Tél. 04 76 54 20 34

**VOIRIE**

La voirie est une compé-  
tence de la Métro. Pour  
toute demande concernant  
les stationnements, trous  
sur la chaussée, panneaux  
de signalisation... contacter  
la Métro au 0 800 805 807  
(numéro vert gratuit) ou par  
mail : [accueil.espace-pu-  
blic-voirie@lametro.fr](mailto:accueil.espace-pu-<br/>blic-voirie@lametro.fr)

**evd** AMÉNAGEMENT  
D'ESPACES URBAINS  
PAYSAGERS

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...  
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ  
1, rue Georges Pérec  
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES  
Tél. : 04 76 51 68 80 - Fax : 04 76 63 10 85

Commerçants, artisans,  
entreprises, industriels...

Faites-vous connaître  
dans SMH ma ville !

Tél. 04 76 60 90 19

**TRAVAUX TRV PUBLICS** TERRASSEMENT  
RESEAUX VOIRIE  
Génie civil  
Canalisateur de France

**RSE** **CANALISATION** **CANALISATION** **afaq**  
EAU SOUS PRESSION ASSAINISSEMENT TRAITEMENT DE L'ASSAINISSEMENT

1, rue Marcel-Chabloz  
38400 Saint-Martin-d'Hères  
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75  
[trv-tp@orange.fr](mailto:trv-tp@orange.fr)

Centre  
médical  
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**,  
le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de  
suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères  
à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les  
soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et  
contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement  
habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète  
qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères  
Tél. 04 57 42 42 42 - [www.rocheplane.org](http://www.rocheplane.org)



# SAINT-MARTIN-D'HÈRES

*Votre hypermarché à taille humaine*

## À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



**[ + GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE ]**

**NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES  
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M<sup>3</sup>**

**ET TOUJOURS MOINS CHER !**

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN**

**DE 9H À 12H30**

**PROFITEZ-EN !**

**E.Leclerc**  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77

[www.e-leclerc.com/st-martin-dheres](http://www.e-leclerc.com/st-martin-dheres)

# Hip Hop DON'T STOP FESTIVAL

**Que demande le peuple ?** Guillaume Meurice  
Humour - Festival Aux rires etc :-)  
**Samedi 28 janvier - 20 h**

**Hip-hop don't stop festival**  
Connexion, C<sup>ie</sup> A-tika ; *Quand le regard parle*,  
C<sup>ie</sup> Citadanse ; *Et hop ! Bach hip-hop*  
**Jeudi 16 février - 20 h**  
*Dans l'engrenage*, C<sup>ie</sup> Dyp tik  
**1<sup>ère</sup> partie : tremplin pour 8 groupes de jeunes**  
**Vendredi 17 février - 20 h**  
**Battle Hip-hop don't stop**  
**Samedi 18 février - 20 h**

**Visite guidée des coulisses de L'heure bleue**  
**Moments de lecture avec le Théâtre du Réel**  
**Jeudi 2 mars - 14 h 30**

## ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

2 place Edith Piaf (rue George Sand) - 04 76 60 73 63

**Les Mardis de la poésie**

**Mardi 17 janvier - 18 h 30**

Résa : maison.poesie.rhone.alpes@orange.fr  
04 76 03 16 38

**Le voyage oublié**

Spectacle poétique - Les Ineffables

**Vendredi 20 et samedi 21 janvier**

Résa : les.ineffables@yahoo.fr ; 04 76 42 89 10

**Scapin ou la vraie vie de Gennaro Costagliola**

Théâtre - C<sup>ie</sup> Lézards qui bougent

**Du 1<sup>er</sup> au 4 février**

Résa : billetterie-hb@saintmartindheres.fr  
04 76 14 08 08

L'HEURE  
BLEUE  
HORS  
LES MURS

**Rencontres autour de la poésie**

Avec Jean-Pierre Bobillot et Arthur (Rimbaud)

**Mercredi 8 février - 18 h 30**

Résa : maison.poesie.rhone.alpes@orange.fr  
04 76 03 16 38

**L'île au trésor**

Théâtre - Comédie du Fol espoir

**Du 23 au 25 février - 14 h 30 et 19 h 30**

Résa : comediedufolespoir@gmail.com  
07 84 15 40 26

## ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

**Chasse**

Exposition d'Aline Assouline et Line Orcière

**Du jeudi 26 janvier au samedi 4 mars**

**Vernissage jeudi 26 janvier à 18 h 30**

## MÉDIATHÈQUE

**Reconnaissance**

Rencontre-dédicace avec l'écrivain Pierre Péju

**Vendredi 20 janvier - 18 h**

// Espace Paul Langevin

**Petites histoires, petites comptines**

Pour les 3-5 ans, **samedi 28 janvier - 10 h 30**

Pour les 6-9 ans, **mercredi 1<sup>er</sup> février - 15 h 30**

// Espace André Malraux

## MON CINÉ

10 av. Ambroise Croizat - 04 76 44 60 11

**Ciné-débat**

**Afectados (Rester debout)**

Film documentaire de Silvia Munt

**Jeudi 19 janvier - 20 h**

**DU 16 AU 19  
FÉVRIER**

à L'heure  
bleue

## AGENDA

**Conseils municipaux**

**Mardi 24 janvier - 18 h**

**Mercredi 15 février - 18 h**

// Maison communale

## L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar

04 76 14 08 08

www.smh-heurebleue.fr

**Les trois petits vieux**

qui ne voulaient pas mourir

Marionnettes - C<sup>ie</sup> Fleur Lemerrier

**Mercredi 18 janvier - 15 h et 19 h**

**Jeudi 19 janvier - 10 h et 14 h 15**